

formulées par Cuba, et ces mesures qui soulignent le nationalisme économique avec leur malencontreuse odeur d'anti-américanisme.

Comment blâmer le capitaliste américain de penser que nous ne voulons pas de ses capitaux de spéculation? En fait, le Canada ne pourrait se passer des capitaux spéculatifs américains. Nous comptons environ 500,000 chômeurs à l'heure actuelle. Avant six mois, c'est-à-dire à la fin de l'année scolaire en juillet ou août, 200,000 personnes de plus seront sur le marché du travail en quête d'un emploi. D'où viendront ces emplois? Ils ne peuvent être créés que par le placement de capitaux de spéculation.

Un Américain a calculé qu'il faut un capital de \$10,000 pour créer un emploi et je suppose que les chiffres sont à peu près les mêmes au Canada. Notre pays n'a tout simplement pas assez de capitaux pour créer tous ces emplois et, de plus, les Canadiens ne sont pas disposés à investir les capitaux qu'ils possèdent. Autrement, pourquoi toutes les offres avantageuses exposées dans le budget seraient-elles nécessaires?

Je demande à mes honorables amis quelle serait aujourd'hui la situation de Terre-Neuve sans les capitaux américains? Combien a-t-on investi de capitaux canadiens dans ma province depuis qu'elle s'est jointe au Canada en 1949? La somme est si minime qu'il ne vaut pas la peine d'en parler, et c'est une des plus cuisantes déceptions que nous a causées la confédération.

On peut difficilement reprocher aux États-Unis de se dire que rien ne les a obligés à nous accorder la considération spéciale dont nous avons joui jusqu'ici. Récemment, le Pentagone a donné l'ordre à ses forces armées de réduire leurs achats de matériel à l'étranger. A titre de considération spéciale, le Canada a été l'objet d'une exception à cet ordre, ce qui a rendu un grand service à de nombreuses circonscriptions de ma province, dont l'économie se trouve liée à l'existence de bases américaines chez elles.

A Terre-Neuve, l'industrie du poisson frais et congelé dépend entièrement du marché américain. A plusieurs reprises, les grands marchands de poisson des États-Unis ont insisté auprès de leur gouvernement et de certains comités spécialement institués à cette fin et ont obtenu que des recommandations soient faites en vue de restreindre les importations américaines de poisson frais. En deux occasions, seul le veto présidentiel a empêché la mise en œuvre de pareilles recommandations. Si une pareille situation se présente à l'avenir, le président des États-Unis ne se sentirait guère, à mon avis, obligé de nous venir en aide à nouveau et s'il ne le fait pas ma province en subira des conséquences désastreuses.

[M. Carter.]

Rappelons-nous également que les États-Unis sont le rempart de notre liberté. Le Canada compte au nombre des pays libres mais les États-Unis mènent le monde libre. Le Kremlin, à l'heure actuelle, s'emploie surtout à diviser le Canada et les États-Unis et à fomenter le désaccord entre nos populations. Tout élément de ce désaccord met en péril la sécurité, non seulement du Canada mais aussi de tout le monde libre.

Le budget à l'étude a omis deux points très importants qui devraient, à mon avis, causer une certaine inquiétude. D'une part, il n'y est nullement question de mesures destinées à remédier aux causes fondamentales de nos maux économiques et, d'autre part, on n'y reconnaît pas le besoin d'apporter des modifications à notre structure financière. L'une des principales causes de nos ennuis financiers à l'heure actuelle, c'est que la politique fiscale du gouvernement et la politique monétaire de la Banque du Canada ne concordent pas et, de fait, cet état de choses existe depuis l'accession du gouvernement au pouvoir.

Cela soulève la question de la responsabilité générale. Aux termes de la loi sur les banques, la Banque du Canada a la responsabilité, il est vrai, de maintenir la stabilité de notre monnaie, toutefois, depuis que notre dollar a été libéré sur les marchés internationaux, sa valeur a toujours fait prime à l'étranger tandis qu'au pays, elle s'est dépréciée d'environ 2 p. 100 par année depuis vingt ans. Cela nous porte à croire que nous confions à la Banque du Canada une responsabilité dont il lui est impossible de s'acquitter.

Quand la politique financière du gouvernement et le programme monétaire de la Banque du Canada fonctionnaient en étroite harmonie, comme au temps du régime libéral, il existait un véritable esprit d'initiative et d'orientation que le monde des affaires pouvait facilement constater, mais lorsque les deux ne concordent pas, comme c'est le cas à l'heure actuelle, la confusion et le désordre s'installent. Étant donné que le programme monétaire de la Banque subit dans une large mesure l'influence directe de la politique financière du gouvernement, la responsabilité générale devrait, en toute logique, retomber sur le gouvernement, et le ministre des Finances contribuerait énormément à dissiper le désarroi actuel s'il voulait tout bonnement accepter cette responsabilité.

Une autre cause importante de nos ennuis économiques, c'est que notre structure financière est démodée. Notre régime actuel est en retard de quelques 25 ou 30 ans et, durant cet intervalle, notre vie économique a subi des transformations formidables et fondamentales sans que change notre structure financière. A titre de libéral je suis un tenant de la liberté individuelle. Je crois qu'un individu doit être